



## Bulletin Municipal du 15 au 28 mai 2015

### Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

**Ouverture** : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

#### Contacts Maire et Adjointes :

**Guilleret Jean Pierre** : sur rendez-vous

**Tachon Gilbert** ☎ 02.96.25.45.67

**Malestroit Sylvie** ☎ 02.96.25.46.99

**Etienne Guy** ☎ 02.96.25.46.38

**Bidan Philippe** : ☎ 02.96.25.43.86

**Routier Angélique** ☎ 02.96.25.49.61

**Accueil périscolaire** ☎ 02.96.25.43.16

**ALSH** ☎ 02.96.25.43.16

**Ecole Publique** ☎ 02.96.25.45.74

**Ecole Privée** ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	16h15/18h15 avec animateur
Samedi	10h/12h	

**Médecin** : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

**Consultations** : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

**Pharmacie** ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

**Cabinet infirmier** ☎ 06.42.36.12.81

**Taxi/ambulances HEMONIC** ☎ 02.96.25.47.54

**Pompiers** ☎ 18

**Aide à domicile** ☎ 02.56.41.35.00

**Foyer Roger Jouan** ☎ 02.56.41.35.00

**La poste** : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

**Trans'Cidéral** : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

**Cidéral** : [www.cideral.com](http://www.cideral.com)

☎ 02.96.66.09.09

### DATES À RETENIR

15 mai : Loto – ASM

5 juin : Loto – Ecole Notre Dame de Lourdes

14 juin : Rallye – Amicale Laïque

20 juin : Fête de la Musique

21 juin : Moto-cross – Motos Loisirs

## INFORMATIONS MUNICIPALES

**CONSEIL MUNICIPAL** : Le Conseil Municipal se réunira le **mercredi 20 mai à 20 h 30.**

**Ordre du jour** : \* Aménagement des rues de la Croix Montfort et de la Croix Jartel : Effacement réseaux ; modification du plan de financement. \*Réfection des chemins d'exploitation : programme ; dévolution des travaux ; approbation DCE. \*Travaux d'assainissement : programme ; financement ; dévolution des travaux ; approbation DCE ; convention de mandat avec l'Agence de L'Eau Loire-Bretagne. \*Aménagement de la zone de loisirs du bourg : programme des travaux ; financement ; mission d'étude. \*Maîtrise d'œuvre pour le futur lotissement. \*Etanchéité du toit de la salle des sports. \*Acquisition de matériel : tracteur tondeuse ; bancs de touche. \*Travaux d'épavage. \*Accessibilité : résultat diagnostic ; élaboration d'un AdAP. \*La Poste. \*Personnel. \*Indemnité de logements aux instituteurs. \*Jury d'assises 2016. \*Droit de préemption. \*Ordures ménagères : mise en place du tri. \*Compte rendu commissions CIDERAL. \*Questions diverses.

### Le bulletin municipal directement sur votre boîte mail :

Si vous souhaitez recevoir le bulletin directement dans votre boîte mail, vous êtes invités à vous inscrire par mail :

[mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr) ou via le site onglet "contact".

**MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE** : Vous trouverez les menus sur le site [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com) en lien direct sur la page d'accueil.

**L'ADOBUS vient à ta rencontre**, le **mercredi 20 mai**, Salle Athéna de 14 h 30 à 16 h 30.

**BÉBÉS LECTEURS** : MERCREDI 27 MAI à partir de 9 h 45 **à la bibliothèque** sur le thème « La journée ».

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES** : Lundi 25 mai étant férié, la collecte des ordures ménagères se fera le jeudi 28.

**Le tri sera mis en place en septembre. Des précisions seront apportées en temps utile pour la distribution des sacs jaunes.**

### PORTAIL OPENDATA TOURISTIQUE EN BRETAGNE :

Côtes d'Armor Développement, coordinateur et gestionnaire de bases de données et d'informations touristiques, avec ses partenaires, (les offices de tourisme et les pays touristiques), s'est associé aux trois autres comités départementaux du tourisme bretons, pour mettre en ligne un projet Opendata régional. Vous y trouverez : les hôtels, les offices de tourisme, les plages, le patrimoine naturel, les restaurants, les campings, les animations, les parcs et jardins, le patrimoine culturel. Le portail est consultable sur <http://www.data-tourisme-bretagne.com>



### LIGNE ROUTIÈRE RÉGIONALE SAINT-BRIEUC - PONTIVY - VANNES/LORIENT :

Découvrez les horaires de votre ligne valables du 5 juillet au 30 août sur <http://www.st-brieuc-pontivy-vannes-orient.fr/>

### ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ :

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du **lundi 6 au vendredi 31 juillet** sous la direction de Anaïs RAULT. Le nombre de places est limité à 50.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au Refuge des P'tits Loups et sur le site

<http://www.lamotte22.com/ALSH-mercredis-petites-vacances#>

**Date limite d'inscription : 13 juin.**

## PETITES ANNONCES

**PROXI** ☎ 02.96.25.71.48

- Ouvert de 8 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au samedi.
- Et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 45.
- Ouvert le jeudi de l'ascension et le lundi de Pentecôte (comme un dimanche).

Poulets rôtis : samedis, dimanches  
et jours fériés.

**À LOUER** : ➤ Au bourg de LA MOTTE, **appartement T2** avec coin cuisine équipée (plaques de cuisson, four, lave-vaisselle), douche à l'italienne, coin cave, coin pelouse. Libre. ☎ 02.96.25.40.03. ➤ **Aube de communion** pour garçon et fille. ☎ 02.96.25.41.09.

**À VENDRE** : ➤ **Maison** sur sous sol ; au RDC : cuisine aménagée, salle à manger, salon, chambre, WC, salle de bain. Etage : 3 chambres dont 1 petite, salle d'eau, WC, coin débarras. Terrain clôturé : 2 650 m<sup>2</sup>, proximité forêt. ☎ 06.50.76.93.36.

**BABY SITTING** : Jeune fille de 17 ans cherche enfants à garder sur La Motte et ses alentours pour soirées, week-end, nuits, vacances scolaires ... Possède de l'expérience. Possibilité d'aide aux devoirs ou d'accompagnement aux activités périscolaires, activités créatives, pâtisseries ... Tarifs à convenir ensemble en fonction du service. Me contacter au : 06.32.70.06.43.



Mémoire et solidarité

### Modification des critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures

L'article 87 de la loi de finances pour 2015 (loi 2014-1654 du 29 décembre 2014) a modifié les critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, un nouveau critère va s'ajouter aux conditions historiques d'appartenance à une unité combattante ou de la participation à des actions de feu et de combat. Il permettra aux militaires justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée en opérations extérieures (OPEX) sur un ou des territoire(s) pris en compte au titre de la réglementation actuelle d'obtenir la carte du combattant.

Toute personne concernée par ces dispositions peut d'ores et déjà prendre contact avec le service départemental de l'ONACVG de son lieu de résidence afin de déposer une première demande de carte ou de solliciter le réexamen de leur situation. Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées du service départemental des Côtes d'Armor.

**CONTACT** : **Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Côtes d'Armor** - 4, Rue Nicolas Copernic 22950 TRÉGUEUX E-mail : [sd22@onacvg.fr](mailto:sd22@onacvg.fr) Tél. : 02 96 68 01 44 Fax : 02 96 68 01 22

## ANIMATIONS / FÊTES

**LOTO** : Organisé par l'ASM FOOT, **Vendredi 15 mai 2015, à 20 h 30**, à la salle Athéna ; Sélectionné et animé par LB Animation : Bon Achat 500 € ; Bon Achat 300 € ; Bon Achat 200 € ; 2 bons Achat 150 € ; Bon Achat 120 € ; Bon Achat 100 € ; Séries corbeilles de fruits, série dégustation, 8 bons achat 30 €, 8 bons achat 40 €, 8 bons achat 50 €.

Buvette : Café, chocolat, gâteaux, crêpes, casse-croûtes (**6 crêpes achetées = 1 carton offert**)

Un carton : 3 € Les 3 cartons : 8 € Les 7 cartons : 15 €

**ÇA TROTTE À LA MOTTE – Foulées la Lucien LE MOUËL** : Réunion de préparation des « Foulées La Lucien LE MOUËL » du 27 juin 2015, le **vendredi 29 mai à 20 h 30**, salle des Bruyères. Toutes les personnes voulant prendre part à l'organisation des foulées sont cordialement invitées.

**RUTABAGA, chansons de 1939 à 1945** : LOUDEAC – PALAIS DES CONGRÈS – **Vendredi 29 mai** à 20 h 15 : Chorales des collèges Jean Monnet de Broons, Eugène Guillevic de Ploeuc sur Lié, Edouard Herriot de Rostrenen, Les Livaudières de Loudéac, l'orchestre du collège Eugène Guillevic de Ploeuc sur Lié. Adultes : 6 € - Enfants : 1 €.

**LOTO** : Organisé par l'Ecole Notre Dame de Lourdes LA MOTTE, **Vendredi 5 juin 2015, à 20 h 30**, à la salle Athéna ; Sélectionné et animé par LB Animation : Bon Achat 500 € ; Bon Achat 300 € ; Bon Achat 200 € ; Bon Achat 150 € ; Bon Achat 100 € 2 Demi-cochon ; Séries : alimentaire, corbeilles fruit, gourmande, 10 bons achat 30 €, 10 bons achat 40 €, 10 bons achat 50 €.

Buvette : Café, chocolat, gâteaux, crêpes, casse-croûtes Un carton : 3 € Les 3 cartons : 8 € Les 7 cartons : 15 €

## ACTIVITES SPORTIVES

**ASM FOOTBALL** : **Matchs du dimanche 17 mai** : L'équipe A reçoit PLESSALA, délégué : C. BEUREL ; L'équipe B se déplace à PLEMET, délégué : J. ETIENNE ; L'équipe C se déplace à ST CONNEC, délégué : D. OLLIVRO.

**ACM HANDBALL** : **Matchs du samedi 16 mai** : Seniors garçons 1 reçoivent PONT DE L'IROISE HANDBALL à 18 h 30 ; Seniors garçons 2 vont à CSAL PAIMPOL HB à 20 h ; Seniors filles vont à ES PLESTIN LES GREVES ; -16 ans garçons vont à CSAL PAIMPOL à 16 h 30 ; -14 ans filles vont à PAYS DE BROONS ; -12 ans filles vont à AL VIEUX MARCHE PLOUARET à 14 h ; -12 ans garçons reçoivent ASC LEHON HB à 14h

**Match du dimanche 17 mai** : -17 ans filles vont à PAYS DE LESNEVEN 3 à 15 h 30

**Matchs du samedi 23 mai** : Seniors garçons 1 vont à AL CONCARNEAU TREGUNC 2 à 21 h ; Seniors garçons 2 vont à TREGOR HB1 ; Seniors filles vont à US BOUBRIAC à 20 h ; -17 ans filles reçoivent AGL FOUGERES à 17 h ; -14 ans filles vont à US PLOUISY HB à 15 h ; -12 ans filles reçoivent AL LOUDEAC HB1 à 15 h ; -12 ans garçons vont à HBC PLERIN 2 à 16 h.